

Nanterre récupère la Défense

www.vision80ch13.org Un article de Liberation du 11 mai 2000

L'aménagement du périmètre de 600 hectares était en panne depuis dix ans.

Tout compte fait, le gouvernement va jouer la concertation avec la commune de Nanterre, pour l'extension du quartier d'affaires de la Défense. Un protocole d'accord a été signé entre la ville et l'Etat mardi soir, en présence du ministre de l'Equipement Jean-Claude Gayssot. Car l'aménagement de ce périmètre de 600 hectares appelé Arche Défense-Seine était en panne depuis dix ans, en raison d'un bras de fer engagé par la maire Jacqueline Fraysse (PC), qui contestait les méthodes et les choix urbains opérés par l'Etat.

L'affaire remonte à l'été 1990. Du haut de la Grande Arche, d'un geste très mitterrandien, le ministre de l'Equipement de l'époque, Michel Delebarre, annonce un vaste projet de développement prévoyant la construction de 600000 m² de bureaux et 1,2 million de m² de logements. Tout ça « en plein cœur de l'été, sans aucune concertation, ni avec les élus ni avec la population », a rappelé, mardi, le maire de Nanterre. Le projet Delebarre soulève à l'époque l'ire des élus qui souhaitaient être associés au projet. Des associations de quartier, fortement encouragées par la municipalité, militent contre le « bétonnage » de Nanterre. Mais, aussi, la mairie communiste redoute les nouveaux logements pour classes moyennes. Ces constructions menaceraient de bouleverser la sociologie de la ville, qui pourrait alors basculer aux mains du PS.

Périmètre réduit. Du coup, tout se bloque. L'Etat, par le biais de son bras séculier l'Epad (Etablissement public d'aménagement de la Défense), multiplie projets et esquisses d'urbanisation du nouveau



Sous la Grande Arche. L'ampleur du prolongement de la Défense devrait être sérieusement revue à la baisse.

quartier, qui sont aussitôt refusés par la municipalité. Pour sortir de l'impasse, le gouvernement Jospin charge Gilles Ricoño, l'actuel directeur de cabinet de Jean-Claude Gayssot, d'engager un dialogue avec la ville de Nanterre. Son rapport, remis en juillet 1998, recommande de réduire le périmètre du projet et de faire de la municipalité un partenaire à part entière de l'opération d'aménagement.

Le document signé mardi soir réduit à 100 hectares – au lieu des 600 initiaux – la zone d'aménagement, la ville de Nanterre recouvrant sa « souveraineté » sur l'urbanisation

des 500 autres hectares. Du coup, l'ampleur du prolongement de la Défense est sérieusement revue à la baisse. Il est

Le document signé mardi soir réduit à 100 hectares, au lieu des 600 initiaux, la zone d'aménagement, la ville de Nanterre recouvrant sa « souveraineté » sur l'urbanisation des 500 autres hectares.

prévu la construction de 290000 m² de logements (dont 35 à 40% de logements sociaux), de 205000 m² de bureaux et de 100000 m² de locaux divers (commerces, équipements...). Au total, 600000 m², au lieu du 1,8 million prévu par Delebarre. L'opération sera pilotée par un nouvel établissement public d'aménagement.

Histoire de ménager les susceptibilités locales, son conseil d'administration sera présidé par Jacqueline Fraysse, et com-

posé d'un nombre égal de représentants de l'Etat et d'élus de Nanterre (huit chacun).

Intérêt national. « C'est une véritable rupture avec les pratiques antérieures », a estimé Jean-Claude Gayssot. Car, pendant longtemps, le gouvernement a fait peu de cas de l'avis des communes dans cette opération qui a débuté en 1958. A l'époque, l'Etat délimite un périmètre de 750 hectares empiétant sur les communes de Puteaux, Courbevoie et Nanterre, pour construire de toutes pièces un quartier d'affaires qui doit rayonner à l'échelle européenne, voire mondiale. L'aménagement de la Défense est considéré comme un projet d'intérêt national. L'ambition de départ a été atteinte puisque,

aujourd'hui, avec ses 2,1 millions de m² de bureaux construits, la Défense est le premier quartier d'affaires européen. « Qui oserait raisonnablement contester l'apport considérable de la Défense à l'Île-de-France et au pays tout entier [...] dans cette opération de notoriété internationale source de richesse économique? » a constaté, devant les élus, Jean-Claude Gayssot. Sauf qu'avec la décentralisation, les communes vont de moins en moins supporter cette main-mise jacobine. Pour Courbevoie et Puteaux, l'opération Défense est pratiquement achevée. Pour Nanterre, l'Etat devra donc désormais composer avec la municipalité ●

TOMINO SERAFINI